

IMPULSION GYM

BP 20005 – 79233 Prahecq

impulsiongym@gmail.com

06-48-06-65-49

IMPULSION GYM

BP 20005 – 79233 Prahecq

impulsiongym@gmail.com

06-48-06-65-49

***L’inscription vaut acceptation du présent règlement intérieur***

### **4ème édition**

**Descriptif de la manifestation :**

Il s’agit d’une marche organisée par l’association Impulsion Gym.

Celle ci offre une promenade d’environ 11 kms (Et une plus petite d’environ 4 kms) autour de la commune d’Aiffres et se termine, pour les personnes qui le souhaitent, par un repas.

Le départ de la marche sera donné de façon échelonnée de 17H à 18H (par groupe) à partir de la salle Pied Blanc. L’arrivée aura lieu au même endroit où le repas sera servi.

**Inscriptions et participations**:

Les inscriptions auront lieu par réservation préalable

par mail **impulsiongym@gmail.com** ou

par voie postale **IMPULSION GYM BP20005 79233 Prahecq cedex**

Le nombre de participants étant limité à 100 marcheurs, elles seront enregistrées dans l’ordre de leur réception. Le tarif pour l’édition 2018 est fixé à 13€ par adulte et 7€ par enfant de moins de 10 ans (comprenant la balade et le repas). Les marcheurs de plus de 10 ans ne souhaitant pas rester pour le repas devront s’acquitter de 7€ pour la marche seule. Le règlement devra être joint à l’inscription.

La randonnée sera pédestre. Les vélos et autres moyens de locomotions seront donc proscrits. Les mineurs devront être accompagnés d’un adulte au minimum. Nos amis les chiens devront être tenu en laisse.

**Equipements :**

La marche étant semi nocturne, les participants devront être munis de lampe torche, habillé en conséquence du temps avec un gilet jaune et chaussés pour une marche tout terrain.

Un plan du parcours sera distribué au départ de la marche pour compléter le fléchage du parcours. Les coordonnées des responsables de la manifestation seront également disponibles sur ce plan afin de contacter l’organisation en cas de problème.

**Annulation :**

La marche se déroulant en plein air, l’association Impulsion Gym reste la seule instance compétente pour annuler la manifestation en cas d’alerte émise par les instances préfectorales (remboursement dans ce cas). En cas de désistement des marcheurs, le montant des inscriptions reste acquis par l’organisateur.

**Responsabilités et sécurité :**

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d’accidents, incidents médicaux ou vols durant la manifestation.

Un point de contrôle des groupes aura lieu au passage de chaque point sécurité. Des panneaux « attention randonneurs » seront installés aux abords de routes passagères de véhicules à moteur. L’association Impulsion Gym détient une responsabilité civile contractée auprès de ALLIANZ.

**Droit à l’image :** par défaut, les participants renoncent aux droits à l’image pour l’utilisation dans le cadre de l’association (site web, article des presses,…) – Dans le cas contraire ils préciseront refuser cette clause par écrit.

.

**Nom du groupe :**

*(Facultatif mais tellement plus convivial)*

**Capitaine :**

Nom / prénom : …………………………………………………………………………………………

Adresse complète : …………………………………………………………………………………………

 …………………………………………………………………………………………

Téléphone : …………………………………………………………………………………………

Mail : …………………………………………………………………………………………

**Nombre de participants :**

Marcheur

Uniquement x 7€

Adultes x 13€ Soit un total de

Enfants x 7€ =

( - de 10ans)

**Règlement par chèque à l’ordre de « Impulsion Gym »**

**Liste des participants**:

*(Nom / prénom / âge)*

**A imprimer, compléter et envoyer accompagné du règlement avant le 15 Mars 2018**

**impulsiongym@gmail.com**

**ou**

**IMPULSION GYM – BP 20005 – 79233 Prahecq cedex**

* Bulletin d’inscription

### **Règlement de « La Galipette »**